

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 4 novembre 2019

Hommage de la communauté hospitalière au Professeur Louis Lareng



Marc Penaud, Directeur général du CHU de Toulouse et le Professeur Laurent Schmitt, Président de la commission médicale d'établissement rendent hommage, au professeur Louis Lareng décédé le 3 novembre 2019 à l'âge de 96 ans.

La communauté hospitalière du CHU de Toulouse est endeuillée par le décès du Professeur Louis Lareng, cet infatigable travailleur, créateur et visionnaire, qui a porté au plus haut les couleurs de la médecine et de l'université.

Le SAMU est indissociable du nom du Louis Lareng, qui symbolise à Toulouse, en France mais aussi à l'international, l'excellence de la médecine d'urgence. Avec fougue, ténacité, sens de l'innovation – son engagement en faveur de la télémédecine en est un autre exemple – le Professeur Lareng a su faire tomber les murs de l'hôpital et transporter les hospitaliers

(médecins et soignants) au « pied de l'arbre » pour prendre soin des accidentés, des blessés et des personnes en détresse vitale.

Louis Lareng avec son parler rocailleux était originaire d'Ayzac-Ost dans les Hautes-Pyrénées. Diplômé Docteur en médecine le 17 janvier 1955 à Toulouse, il y fera toute sa carrière.

Il est Assistant d'anesthésie des Hôpitaux en 1955 puis Maître de conférence agrégé d'Anesthésiologie en 1962. En mai 1968 à Toulouse, la première sortie du SAMU a lieu pour porter secours à des blessés sous sa direction. Le 16 juillet 1968, le SAMU 31 est officiellement créé par le Conseil d'administration du CHU et devient ainsi le premier SAMU reconnu en France.

Le 1^{er} octobre 1969, Louis Lareng est nommé par décret du président de la République Professeur titulaire d'Anesthésie-Réanimation. En 1980, il prend la responsabilité de l'Unité d'admission et d'orientation des malades relevant de l'urgence chirurgicale (CATU).

« Retraité » de la fonction publique hospitalière en 1992, il s'est impliqué avec passion dans le développement de la télémédecine.

Président de la fédération Nationale de la Protection Civile de 1991 à 2009, il a œuvré pour son développement et son rayonnement.

Il a été aussi le premier Président de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier.

Le Professeur Louis Lareng était Grand Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite et Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques.

Au-delà de son parcours exceptionnel, c'est un homme très attachant que nous saluons, qui a consacré sa vie aux autres.

Au nom de l'ensemble de la communauté hospitalière, nous présentons à son épouse, à ses enfants, ses proches, ses amis, ses élèves et toute l'équipe du SAMU, nos sincères condoléances.

Hommage des 3 chefs de service du SAMU 31 qui ont succédé au Professeur Lareng



« Au-delà de son parcours exceptionnel et de sa personnalité si attachante, je souhaite saluer le visionnaire qui inspira tant d'innovations en santé, jusqu'au bout d'une riche carrière. Nous sommes tous un peu orphelins aujourd'hui. »

Pr Vincent Bounes, chef de service du SAMU 31

« Mon maître, le Pr Louis Lareng, a été un visionnaire créant le premier SAMU en 1968 à Toulouse puis en développant la télémédecine. Et bien d'autres choses ... Et il a tout fait pour que ce concept de SAMU se développe en France comme dans le monde entier. Il a été pour un grand nombre d'entre nous un exemple de dévouement au service public hospitalier. Il a écrit la plus belle page de la médecine d'urgence. »

Dr Jean-Louis Ducassé, ancien chef de service du SAMU 31

« Avant même d'avoir été le « père fondateur » du SAMU, Louis Lareng, professeur d'Anesthésiologie a mis en place, au début des années 1960, la discipline Anesthésie dans les hôpitaux de Toulouse et son

enseignement. Simultanément il lance la réanimation au bloc Lassen et les transports inter-hospitaliers médicalisés pour y amener les malades de la région.

1968 est pour lui une année marquante avec le démarrage officiel du SAMU puis son élection comme président de l'Université Paul Sabatier.

Il ne cessera dès lors d'élargir son champ d'activités, grâce à sa « compétence relationnelle » qui lui permet de surmonter différents et conflits socio-professionnels, et d'imposer sa vision d'une égalité d'accès aux soins au plus grand nombre de patients. C'est le message que nous avons reçu et essaierons de transmettre aux plus jeunes. »

Pr Christian Virenque, ancien chef de service du SAMU 31

Un peu d'histoire du SAMU

La préhistoire du SAMU remonte aux années 1950 avec les premiers transports médicalisés organisés par Police Secours, la gendarmerie ou les pompiers. A partir de 1955, le concept d'une médicalisation des transports pour le secours aux malades et accidentés se développe grâce aux médecins anesthésistes du CHR en particulier pour porter secours aux malades atteints de poliomyélite avec des troubles respiratoires graves.

En 1958, un évènement banal se produit et va initier le concept. Suite à un appel téléphonique d'un responsable d'une boîte de nuit toulousaine pour un client faisant un malaise brutal, le Dr Louis Lareng décide d'aller chercher le comateux, se plaçant ainsi dans l'illégalité la plus totale car il était interdit de « sortir et soigner hors des murs du CHR ». S'en suivirent une série d'interventions hors CHR entraînant de fortes réserves et finalement une interdiction du Conseil d'administration.

Par la suite, des gardes médicales sont assurées au commissariat central par des étudiants en médecine en attendant une évolution de la situation et de la législation.

Pourtant pendant de nombreuses années, rien ne bouge sur le plan législatif et de nombreux obstacles se dressent sur le terrain. En 1965 un décret impose aux hôpitaux de prendre en charge les secours et les soins d'urgence routiers. C'est la création des SMUR, bras armé des SAMU. En mai 1968 à Toulouse, a lieu la première sortie du SAMU pour porter secours à des blessés. Le 16 juillet 1968, le SAMU 31 est officiellement créé par le Conseil d'administration du CHU et devient ainsi le premier SAMU reconnu en France.

Dès ce mois de juillet 1968, les toulousains découvrent les « estafettes » blanches du SAMU, présentes en permanence au centre-ville. Quelques années plus tard, des médecins du SAMU embarqueront à bord d'un hélicoptère militaire, l'alouette 3. A partir de 1973, un médecin régulateur est présent au SAMU préfigurant ainsi le futur CRRA (centre de réception et de régulation des appels).

La Loi du 6 janvier 1986 viendra enfin consacrer le dispositif de l'aide médicale d'urgences et le numéro d'appel unique, le 15. Monsieur Lareng, alors député de la Haute-Garonne, portera l'amendement qui localise à l'hôpital, les centres de réception et de régulation des appels.

En 2008, le CHU de Toulouse avait inauguré les nouveaux locaux du SAMU dans un bâtiment flambant neuf qui porte le nom du créateur des SAMU : le pavillon Louis Lareng.



Contacts presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
 - [Dominique Soulié](#) - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96
 - [Mathilde Ratineaud](#) - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52